

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mounana/Santé : réhabilitation et livraison du service de la maternité

Nadège ONTOUNOU
Mounana/Gabon

BAPTISÉE "Marie-Louise Ndoulou", par délibération du Conseil municipal de Mounana, la maternité de l'hôpital Jean-Claude-Andrault, totalement réhabilitée, a été livrée le 13 juillet dernier, lors d'une cérémonie officielle présidée par le secrétaire général de la préfecture de la Lébombi-Leyou, Jean-Jacques Otouma, représentant le préfet.

C'était en présence du maire de Mounana, Fabrice Ulrich Mouandzoudi, de l'administrateur directeur général (ADG) de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), Léod Paul Batolo, et du directeur régional de santé (DRS) sud-est, Iris Kevin Ivala.

La réfection de cette maternité, qui porte le nom d'une sage-femme décédée il y a plus de 2 ans, a été financée entièrement par la Comilog dans le cadre de sa politique de responsabilité

sociétale des entreprises (RSE). "En présence de vous, sa famille biologique, nous inaugurons cette maternité rénovée qui porte le nom d'une illustre sage-femme, en la personne de Marie-Louise Ndoulou, qui a servi ici. Il était un devoir pour nous d'immortaliser la mémoire de celle que tous les habitants de Mounana ont connue pour avoir été à l'origine de leur naissance", a déclaré le maire Fabrice Ulrich Mouandzoudi.

Le DRS a ensuite dévoilé le buste, l'enseigne et la toile inauguraux de feu Marie-Louise Ndoulou, une sage-femme qui a marqué la ville de l'uranium, pendant plus de 30 ans, pour avoir fait naître plusieurs gé-



Photo: Nadège Ontounou

Remise du don à la maternité réhabilitée de Mounana.

nération parmi lesquelles de nombreux cadres aujourd'hui. La cérémonie inaugurale a été marquée par la remise d'un

don de matériel d'accouchement offert à ladite maternité par la famille de la sage-femme disparue.

Port-Gentil : le PDG veut aborder les élections générales en rangs serrés



Photo: NGUIMBI Julie

Quelques hiérarques locaux du PDG à la réunion de samedi dernier.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

DANS la perspective des élections générales prévues pour se tenir le 26 août prochain, les Pdgistes de l'Ogooué-Maritime s'efforcent, au lendemain de la publication des listes pour leurs différents candidats aux locales et aux législatives, de conserver l'unité et la cohésion en vue d'aborder ces différents scrutins dans la sérénité.

Pour preuve, les interventions du doyen politique, Michel Essonghe, du secrétaire national 8, Albert Richard Royembo, et du secrétaire provincial, Ferdinand Ndo Ella, ont été orientées dans ce sens lors de la grande rencontre politique de samedi dernier.

Premier intervenant, Michel Essonghe a invité les "camarades" militants venus nombreux, à redoubler d'ardeur, d'engagement

et de militantisme pendant la période électorale. Il a abondamment relayé la substance du message du président de la République, Ali Bongo Ondimba, au cours de sa tournée républicaine. Le DCP, a-t-il soutenu, fonctionne sur deux mots essentiels : Combat et Ensemble. "Nous sommes là dans un combat contre ceux d'en face, du début à la fin, de maintenant au jour du vote et après. Nous devons être ensemble", a-t-il confié en reprenant le chef de l'État qui, à l'en croire, œuvre pour un "Gabon toujours plus fort".

Ces retrouvailles politiques ont été l'occasion pour les Pdgistes de l'Ogooué-Maritime d'adresser des motions de soutien à leur candidat à la présidentielle, Ali Bongo Ondimba, investi le 10 juillet dernier. Ils ont réitéré leur "indéfectible attachement" et leur "soutien infaillible et total" à sa candidature à l'élection du 26 août 2023.

Ministère de l'Economie et de la Relance
Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

DEUXIEME RECENSEMENT DES GABONAIS ECONOMIQUEMENT FAIBLES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère de l'Économie et de la Relance et le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, avec la participation technique de la Direction Générale de la Statistique et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale, lancent la phase principale du Deuxième Recensement des Gabonais Économiquement Faibles (RGEF II).

Le RGEF II a pour but de mettre à jour le fichier des Gabonais Economiquement Faibles (GEF), conformément à la loi n°001/2018 du 18 septembre 2018 portant modification de l'article 11 de la loi n°034/2007 du 28 janvier 2008 portant ratification de l'ordonnance n° 0022/PR/2007 du 21 août 2007 instituant un régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale en République gabonaise.

Dans ce cadre, la collecte des données démarrera le 17 juillet 2023 et s'étendra sur l'ensemble du territoire national durant un mois et demi. Les équipes de collecte sillonneront le pays pour procéder à l'enrôlement des GEF sur les différents sites retenus. Les GEF devront être munis de leurs cartes CNAMGS.

Ensuite, ces équipes se rendront progressivement auprès des ménages pour recueillir les données relatives aux conditions de vie des personnes enrôlées.

Les autorités civiles et militaires sont invitées à encadrer et sécuriser les opérations de collecte.

Les populations sont priées de participer activement à la réussite de cette importante opération en réservant un accueil favorable aux équipes de collecte.

Fait à Libreville, le 12 JUIL. 2023

Le Ministre de l'Economie et de la Relance
Nicole Jeanine Lydie ROBOTY ép, MBOU

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales
Dr. Guy-Patrick OBIANG NDONG